

sommaire

Préambule

Exemples de plantes exotiques envahissantes en ZNA

Quelques actualités sanitaires

Présentation du Bulletin de Santé du Végétal filière Zones Non Agricoles

Questionnaire à destination des acteurs de la filière Zones Non Agricoles

Préambule

Le **Bulletin de Santé du végétal (BSV) de la filière Zones Non Agricoles (ZNA)** s'adresse à l'ensemble des professionnels intervenant dans la gestion du patrimoine végétal des espaces verts : gazons et pelouses sportives, parcs et jardins, ainsi qu'aux jardiniers amateurs.

La prochaine réunion de la filière ZNA se tiendra le 8 novembre 2011 de 14H00 à 17H00 au sein de la Chambre Régionale d'Agriculture du Centre à Orléans. Les points suivants sont à l'ordre du jour :

- Point de situation sur le réseau et propositions d'évolution pour 2012
- Evolution des protocoles d'observation
- Contenu du bulletin de santé du végétal
- Besoins en formation et petit matériel pour 2012
- Compte-rendu des décisions du comité régional d'épidémiosurveillance de juin
- Point d'actualité sur le futur agrément du conseil
- Election des représentants professionnels de la filière ZNA
- Questions diverses

Cette réunion est avant tout l'occasion de faire entendre les besoins de l'ensemble des acteurs de la filière ZNA.
N'hésitez pas à diffuser largement cette information.

Vous pouvez également dès aujourd'hui nous retourner le questionnaire joint en annexe afin de faire entendre mais aussi pour rejoindre ce réseau de surveillance et participer pleinement à la réalisation de ce BSV qui vous est destiné.

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture avec l'appui financier de l'ONEMA, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan écophyto2018

Bulletin rédigé par la FREDON Centre avec les observations de la FREDON Centre, de la FDGDON 37, de la Chambre d'Agriculture de l'Indre et Loire et de la ville de Bourges.

Exemples de plantes exotiques envahissantes en ZNA

Il est aujourd'hui évident que la problématique des espèces exotiques envahissantes ne concerne pas uniquement les espaces naturels. Les réseaux d'épidémiosurveillance mis en place dans le cadre du Bulletin de Santé du végétal doivent être des outils supplémentaires de surveillance de l'évolution de ces populations. Les ZNA sont particulièrement concernées par cette problématique dans la mesure où de nombreuses espèces invasives ont été ou sont encore utilisées à des fins ornementales.

Le Raisin d'Amérique (*Phytolacca americana* L.)

Contexte d'observations

Le Raisin d'Amérique est une plante vivace herbacée originaire d'Amérique du Nord. Cette plante grande et vigoureuse dont les tiges peuvent atteindre jusqu'à 3 mètres était à l'origine cultivée pour teinter le vin de moindre qualité. Depuis son introduction vers 1650, elle est largement distribuée en France. En région Centre, on peut très facilement l'observer en lisière de forêt (observation récente dans le département du Loiret sur le territoire de la commune d'Olivet).



Reconnaissance

Les tiges du Raisin d'Amérique sont robustes, glabres et le plus souvent souvent rougeâtres.

Les feuilles de grande taille (10-25 cm de long pour 3-10 cm de large) sont entières, alternes et ovales.

Les fleurs sont blanc verdâtre à rose pale et disposées en longues grappes très reconnaissables.

Le fruit est charnu, ridé, noir pourpré à maturité.



Biologie

Les plantes émergent des souches existantes dès la fin du mois de mai ou des graines vers la mi-juin. Les premières fleurs sont généralement observées vers la fin juin et la floraison peut continuer jusqu'à l'automne. Les fruits commencent à mûrir vers la fin du mois d'août et continuent de mûrir successivement jusqu'en automne. Une même grappe peut porter donc des fruits matures à la base et des fleurs en bouton à l'apex.

Une même plante peut porter plus de 700 fruits. Il a été démontré que ses graines étaient viables au moins 40 ans dans le sol.

Phytolacca americana est souvent dispersé par les oiseaux. Le raisin d'Amérique affectionne tout particulièrement les milieux perturbés (bords de route, clairières, friches, coupes forestières,...).



Evaluation du risque

Le faible impact du Raisin d'Amérique sur la biodiversité fait que cette plante n'est pas considérée comme une espèce prioritaire menaçant la conservation des habitats et de la biodiversité.

Cette espèce contient cependant beaucoup d'actifs chimiques. Si certaines parties de la plante sont ingérées (baies, racines, tiges) il peut y avoir un effet toxique pour les hommes comme pour les animaux.

Le fort potentiel de dissémination de cette plante et la robustesse des plantes adultes peuvent de plus rapidement créer des gênes communitaires en espace urbain.

L'arrachage des plantes est assez difficile car le rhizome casse facilement. Toutefois, si l'intervention se fait sur des plants juvéniles et des populations jeunes, elle peut donner de bons résultats.

Les Renouées asiatiques (*Fallopia sp.*)

Contexte d'observations

Le genre *Fallopia* comprend deux espèces envahissantes *Fallopia japonica* et *Fallopia sachalinensis*. L'hybride résultant du croisement de ces deux espèces est majoritairement appelé *Fallopia bohemica*.

Ces espèces, introduites notamment pour leurs qualités ornementales, ont vu leur extension sur le territoire s'accélérer à la fin du XXème siècle. Actuellement la renouée du Japon fait partie des espèces envahissantes les plus nuisibles.

Reconnaissance

Les Renouées asiatiques sont des grandes plantes herbacées rhizomateuses qui peuvent atteindre 4 mètres de hauteur pour les hybrides. Leur port buissonnant leur permet de former des fourrés denses.

Leurs feuilles sont de grande taille et très abondantes. Arrondies et en coin à la base pour *F. japonica* (8-15 cm X 6-10cm), elles sont plus allongées et en cœur à la base (>30 cm X 15-20cm) pour *F. sachalinensis*.



Leurs tiges sont très ramifiées et tachetées de rouge bordeaux pour *F. japonica* alors qu'elles sont simples et peu ou pas tachetées de rouge bordeaux pour *F. sachalinensis*.

Les fleurs nombreuses et de petite taille sont blanches, verdâtres ou rougeâtres et réunies en grappes à l'aisselle des feuilles. Les hybrides présentent des caractères intermédiaires entre les 2 espèces mères ce qui rend leur identification difficile.

L'appareil racinaire est constitué de rhizomes puissants qui se cassent facilement.

Biologie

Le principal mode de reproduction des renouées s'effectue de manière végétative à partir de fragments de rhizomes et de bouture de tiges à partir des noeuds. En ce qui concerne la renouée du japon 7g de fragment de rhizome suffisent à renouveler un individu. Les tiges émergent au début du printemps et dépérissent aux premiers gels.

Très prolifiques et dotées d'une croissance très rapide, les renouées asiatiques colonisent les berges des cours d'eau ou à proximité, avec une préférence pour les milieux artificialisés. Les fossés, zones de remblais, bords de route ou voies ferrées sont aujourd'hui de plus en plus fréquemment colonisés.

Evaluation du risque

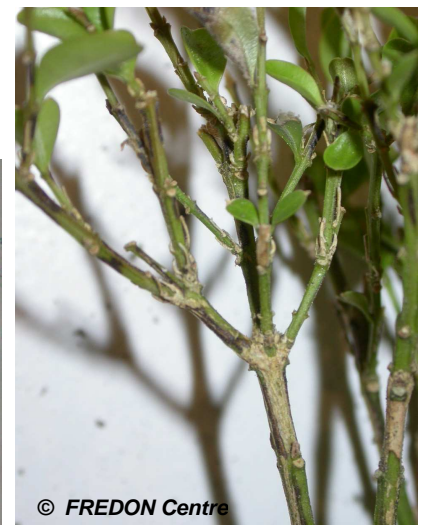
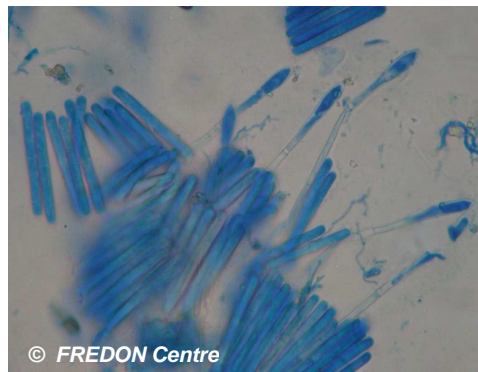
De part leur taille, la rapidité de leur croissance et leur vigueur, les renouées asiatiques sont, comme la plupart des espèces invasives, des espèces très compétitives. Les fourrés denses formés par ces plantes monopolisent les ressources du milieu et réduisent l'habitat disponible pour les espèces indigènes. La circulation à l'intérieur des zones envahies devient difficile. Ces vastes massifs entraînent entre autre une homogénéisation des paysages et entravent la circulation le long des berges. Durant l'hiver, ces plantes laissent le sol à nu, plus sensible à l'érosion. Ces plantes sont aujourd'hui considérées comme des espèces prioritaires menaçant la conservation des habitats et de la biodiversité en région Centre.

Les activités humaines à l'occasion de travaux de génie civil et rural (construction de routes et autres voie de communication, réseaux d'assainissements, aménagements de cours d'eau, d'espaces verts,...) constituent les sources principales de dissémination de ces plantes, il est indispensable de surveiller l'évolution des populations en ZNA.

Quelques actualités sanitaires

Présence d'un nouveau cas de *Cylindrocladium buxicola* dans le Loiret. D'apparition relativement récente, ce champignon est à l'origine d'un dépérissement des rameaux du buis. Sur les tiges malades, des stries de couleur brun-foncées à noires se forment sur l'écorce.

Dans des conditions d'humidité élevée, on peut observer un mycélium blanc et les spores caractéristiques du champignon sur les parties atteintes. De fortes attaques peuvent causer le dépérissement des rameaux.



Informations sur le prochain numéro

Le rythme de parution du BSV filière Zones Non Agricoles est de un numéro tous les 15 jours de mars à juin et de 1 numéro par mois de juillet à octobre. Le prochain numéro paraîtra donc à partir de mars 2012.

N'hésitez pas à nous contacter si vous observez des phénomènes nouveaux ou des symptômes d'origine inconnue dans votre environnement.

Présentation du Bulletin de Santé du Végétal filière Zones Non Agricoles

Le plan Ecophyto 2018, issu des travaux du Grenelle Environnement menés en 2008, vise la réduction de 50%, si possible, de l'usage des pesticides en zones agricoles et non agricoles. Pour y contribuer, ce plan prévoit la mise en place **de réseaux régionaux d'épidémiologie-surveillance** qui permettent de suivre l'évolution des organismes nuisibles sur le territoire afin de raisonner les interventions phytosanitaires et de surveiller les organismes nuisibles réglementés ou émergents.

En région Centre, le pilotage de l'ensemble du dispositif est assuré par la **Chambre Régionale d'Agriculture** au travers d'un comité de pilotage réunissant les principaux acteurs et d'une animation technique interfilière. A ce jour, 4 réseaux (grandes cultures, légumes, arboriculture et viticulture) sont à l'œuvre en région et regroupent au total 18 filières du monde agricole.

Au printemps 2011, l'animation du réseau d'épidémiologie-surveillance de la **filière Zones Non Agricoles (ZNA)** a été confiée à la **FREDON Centre**. Les observations issues de ce réseau serviront à la rédaction **d'un Bulletin de Santé du végétal (BSV)** s'adressant aux gestionnaires de parcs et jardins publics et/ou privés, des voiries, des espaces verts mais aussi aux jardiniers amateurs. Ce BSV ne contiendra pas de préconisations et comportera :

- **Une information sanitaire** pour un ensemble de maladies et ravageurs des végétaux spécifiquement rencontrés en zones non agricoles. Cette actualité sanitaire pourra être complétée par des dossiers d'informations zoomant sur des problématiques régionales.
- Eventuellement **une information réglementaire** de portée générale et le cas échéant, des alertes ou actualités spécifiques relatives à la détection d'organismes réglementés en région Centre ou dans une région limitrophe.

Les bio-agresseurs suivis en région Centre

Il existe plusieurs milliers de couples bio-agresseurs/végétal en Zones Non Agricoles ; un suivi exhaustif de l'ensemble de ces couples est par conséquent impossible à réaliser. En partant de ce constat et du fait que le BSV doit avant tout être un outil pour le raisonnement et donc la réduction de l'utilisation de produits phytosanitaires, il convient alors de suivre en priorité les bio-agresseurs faisant l'objet de traitements phytosanitaires. A cette liste pourront être ajoutés les couples bio-agresseurs/végétal posant des problèmes particuliers de gestion.

Les missions de l'observateur

L'observateur s'engage à observer la présence d'un ou plusieurs bio-agresseurs sur un végétal donné (il peut par exemple s'agir des pucerons sur rosier), ceci tous les 15 jours de mars à juin et ponctuellement de juillet à octobre. Le suivi peut être très simple (présence/absence du ravageur et présence/absence des symptômes) ou plus élaboré (comptage des ravageurs et évaluation chiffrée des symptômes). Des observations ponctuelles permettant de signaler des faits marquants de l'actualité sanitaire sont également nécessaires. En échange du temps consacré aux observations, les observateurs bénéficieront de sessions de formation, ainsi que du matériel nécessaire à l'observation. Ils disposeront également de l'ensemble des données du réseau et de l'appui technique de l'animateur filière.

Le choix des bio-agresseurs suivis en région Centre et la construction du réseau d'observateurs sont actuellement en cours. L'implication de l'ensemble des acteurs de la filière Zones Non Agricoles est indispensable. Si vous êtes intéressé ou si vous désirez de plus amples informations, n'hésitez pas à nous renvoyer le questionnaire suivant.

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture avec l'appui financier de l'ONEMA, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan ecophyto2018

Bulletin rédigé par la FREDON Centre avec les observations de la FREDON Centre, de la FDGDON 37, de la Chambre d'Agriculture de l'Indre et Loire et de la ville de Bourges.

Directeur de publication : Jean-Pierre LEVEILLARD, Président de la Chambre régionale d'agriculture du Centre
13 avenue des Droits de l'Homme - 45921 ORLEANS

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture du Centre dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures

Questionnaire à destination des acteurs de la filière Zones Non Agricoles

Entreprise/Commune :

Nom : Prénom : Profession :

Adresse :

Code Postal : Commune :

Mail : Tel et fax :

L'objectif des questions ci-dessous est de déterminer les couples bio-agresseurs/végétal qui seront suivis dans le cadre du réseau d'épidémiosurveillance de la filière ZNA en région Centre. Les réponses seront exclusivement utilisées dans ce cadre.

Utilisez-vous des produits phytosanitaires en ZNA ? OUI NON

Si oui, s'agit-il de : Fongicides Insecticides Herbicides

Si oui, pour quels usages les utilisez-vous ? (par exemple puceron sur seringat)

.....
.....
.....
.....

Certains bio-agresseurs vous posent-ils des problèmes particuliers ? OUI NON

Si oui, pouvez-vous nous donner des exemples ?

.....
.....
.....
.....

La mise en place du réseau d'épidémiosurveillance de la filière Zones Non Agricoles se base sur un partenariat le plus large possible et dans un cadre volontaire. La réponse à ce bulletin ne vous engage pas de façon définitive.

Je suis intéressé(e) pour participer au réseau d'observateurs ZNA : OUI NON

Je désire recevoir des renseignements complémentaires : OUI NON

Contactez nous : Maryse Mérieau - FREDON Centre
Cité de l'Agriculture - 13 avenue des Droits de l'Homme – 45921 ORLEANS CEDEX 9
Tél : 02 38 71 91 65 - Fax : 02 38 70 11 51 e-mail : maryse.merieau@fredon-centre.com